



Conseil Français des Urbanistes

Les métropoles du 21^{ème} siècle se trouvent face à de nombreux défis dont celui de répondre durablement à la croissance démographique. Explosion sans précédent et plutôt vertigineuse puisque dans 25 ans, les villes du monde devraient avoir à accueillir près de 3 milliards d'habitants supplémentaires, soit le doublement de la population actuelle mondiale.

Les grandes villes lancent depuis plusieurs décennies, des concours pour planifier leur évolution, qu'il s'agisse de leur extension ou de leur densification. Il nous appartient aujourd'hui d'intervenir sur un territoire largement urbanisé et peuplé. Il nous revient de prendre place dans la fabrication de nouveaux outils d'aménagement et de gestion, qui soient adaptés aux enjeux du développement urbain des métropoles actuelles.

Comment penser des territoires qui rassemblent des dizaines de millions d'habitants, et couvrent des centaines de milliers de km² ?

Les idées ne manquent pas, en termes de lieux possibles de projets et de symboles nouveaux à construire, beaucoup d'idées sont avancées pour réduire l'effet de serre, créer des pôles d'excellence, pour élever les métropoles à un niveau de reconnaissance mondiale.

Les urbanistes ont leur rôle à jouer.

C'est l'occasion de nous interroger sur les compétences précises de notre profession, d'énoncer les défis qu'elle doit relever pour démontrer qu'il est encore possible de planifier et contrôler l'avenir de nos métropoles, grâce à une ingénierie capable d'innover et de reconsidérer enfin un vocabulaire compréhensible par tous. Densité ? Mixité ? Intensité ? Intégration ? Ville ? urbain ? Pour aborder la métropole de demain, nous devons en effet, emprunter un vocabulaire libérés des concepts dépassés et davantage ancré dans les réalités vécus du citoyen.

Dans un contexte sociétal et urbain nouveau, tous les acteurs qui oeuvrent à la fabrication des villes sont interpellés. Les urbanistes en charge de l'aménagement durable des territoires s'expriment sur les nouveaux paramètres entrant dans cette perspective de la composition des futures métropoles.

L'actualité récente, avec l'approche innovante de Paris Métropole, les résultats de la consultation internationale de 10 équipes oeuvrant à la définition des stratégies pour la métropole de l'après Kyoto, et la finalisation du schéma directeur d'Ile de France par le Conseil Régional, constitue un événement majeur de l'histoire urbaine contemporaine. Il en fut de même avec les concours réalisés pour d'autres métropoles mondiales tels Londres, Berlin, Helsinki ... qui ont permis de définir des destins prometteurs avec des projets métropolitains de qualité.

Les urbanistes français regroupés au sein de la Confédération que constitue le CFDU apportent leur contribution en déclinant 4 convictions qui se veulent utiles à la réflexion et à l'action de tous les politiques, institutionnels, techniciens et habitants.



Conseil Français des Urbanistes

1

Agir à plusieurs mains pour modeler le territoire de demain, ce n'est pas seulement « donner envie d'agir ». Nous pensons qu'il est impératif d'agir au regard des enjeux importants et imbriqués pour l'avenir des métropoles en général et de Paris Métropole en particulier, chaque acteur a pour mission de contribuer à leur fabrication. Notre métier d'urbaniste prend d'autant plus de sens que l'action du professionnel s'inscrit dans la dimension collective d'une organisation sociale et spatiale, visant les équilibres sociétaux et la cohérence territoriale.

C'est à dessein que le destin de la métropole parisienne mérite d'être planifié, dessiné, mis en perspectives à partir de quelques idées majeures. L'expérience nous apprend en effet, que la capacité à accroître les circonstances hasardeuses et fécondes de l'urbain ne naît pas de la ville nouvelle supposée fonctionnelle mais si normative, pas plus qu'elle ne naît d'un quelconque laisser-faire.

L'enjeu aujourd'hui est de savoir tirer partie de l'existant non seulement pour le renouveler mais pour le re-façonner, pour l'imaginer autrement et lui permettre d'aller au-delà par un re-modelage adapté à la nécessaire vision anticipatrice de notre temps.

Aller au-delà, c'est rendre possible la mutabilité de nos métropoles, c'est permettre une « habitabilité » en cohérence avec les souhaits et les besoins du plus grand nombre.

La consultation sur le Grand Paris nous donne une preuve supplémentaire, pour reconnaître que le défi qui nous est livré, consiste à intervenir dans la ville déjà construite. Il s'agit maintenant de limiter les extensions, de préserver les terres agricoles, d'améliorer les bilans carbone, de mieux circuler, de se repérer, de développer le logement et l'éducation, d'identifier des pôles économiques puissants... de se positionner dans la course économique et culturelle mondiale qui permet d'attirer les investissements, les touristes, les événements...

Au cœur des métropoles, il s'agit également de mieux vivre au quotidien, dans un territoire solidaire et mixte, dans un cadre urbain vivable et soutenable, et de contrer la tendance aujourd'hui constatée de la fuite des habitants des centres urbains et en particulier Paris.

Il s'agit de profiter de ces grands projets pour agir sur les territoires les plus pauvres, de lier les réalisations de transport en commun avec les territoires les plus peuplés et les plus enclavés ou souffrant du manque de travail et de revenus.

Le processus de définition d'une vision stratégique territoriale doit intervenir, en effet, à toutes les échelles du territoire, de façon articulée et non exclusive. C'est un défi majeur que doivent relever les acteurs politiques, sur ce que nous pourrions nommer l'intermédiation, à concevoir à toutes les échelles des territoires métropolitains. Quelle est notre capacité à traduire des rationalités diverses entre plusieurs échelons administratifs, dépassant les champs de compétences des acteurs publics ?

L'histoire de la formation des villes nous éclaire sur le processus en marche depuis l'existence de la cité, devenue ville, puis grande ville et métropole. Les modes de vie et les vecteurs économiques de leur organisation ont changé. Les espaces jusqu'alors organisés à partir de la circulation et des réseaux sont à penser différemment, notamment en intégrant l'exigence sociétale de mobilité et l'économie des ressources environnementales.



Conseil Français des Urbanistes

En effet, le rapport réseaux/territoires doit être remis en perspectives car il n'est pas producteur de lien social et encore moins adapté à la société de mobilité généralisée, alors même que c'est à l'articulation entre réseau et territoires que les villes ont été créées.

L'éclatement spatial auquel nous assistons nous conduit à inventer de nouvelles façons de faire la ville, car il ne s'agit plus seulement de « refaire la ville sur la ville » mais de créer les lieux diversifiés de la vie.

Intégrer les diversités tant en termes de formes, d'acteurs et d'échelles.

Prendre en compte l'élasticité des échelles en fonction des problématiques territoriales.

Adopter cette posture permettra de définir le niveau pertinent permettant des débats démocratiques informés et conditionnera les éléments de prospective issus des enjeux métropolitains.

La mutation du phénomène urbain n'est pas une redécouverte de la géographie et du site, mais notre capacité à bâtir les fondements d'une nouvelle ère. Après la civilisation agraire, l'ère industrielle, faisons en sorte que Le Grenelle pose son empreinte, celle de l'ère de l'urbanisme de mouvements, de mutabilité ou de métamorphoses.

Une histoire en 3 M dans laquelle, l'appropriation sociale a un sens et le hasard n'a pas sa place.

Il ne suffit pas de se donner de bonnes intentions, de multiplier les images marketing pour que la course mondiale des métropoles soit gagnée, de dépenser des milliards, de réaliser des travaux pharaoniques.

Mettre en place des outils de fabrication, établir les règles du jeu, impliquer tous les citoyens au devenir de leur cadre de vie, fonder de nouvelles formes de gouvernance ... Véritable feuille de route des urbanistes.



Conseil Français des Urbanistes

2

Infléchir la tendance actuelle d'un urbain sans limite suppose de penser les territoires comme des territoires de projets. Il n'est plus question d'opposer rural et urbain, ville et campagne, ... ville diffuse et ville continue.

Le regard porté sur les territoires n'est plus celui qui pointe les limites de procédure de fabrication opérationnelle, ou la frontière administrative mais bien le regard qui est capable d'intégrer plusieurs échelles. Prendre en compte l'élasticité de celles-ci, en fonction des problématiques territoriales.

Le processus d'intervention se réalise alors en fonction des thématiques et de l'histoire des territoires, et les focales ne se portent pas plus sur le centre que sur la périphérie. La matière est élargie, le regard s'enrichit, les acteurs se multiplient.

La question qui se pose alors à tous les professionnels et aux décideurs est celle de notre action pour que le projet global dépasse la somme des projets locaux et que chaque citoyen soit partie prenante du débat métropolitain.

La richesse du territoire francilien est l'héritage de son passé culturel, historique, économique, dans un site où la Seine est un levier pour fonder son attractivité.

La métropole francilienne concerne ainsi de larges bassins de vie, mais pas seulement. Elle est en relation avec les logiques territoriales d'autres métropoles européennes.

Nous devons composer avec la complexité.

3

Faire évoluer la planification urbaine dans sa représentation graphique et dans son contenu, porté principalement par des schémas de contrôle du territoire, de la maîtrise de l'urbanisation avec un zonage fonctionnaliste.

Ne pas abandonner les plans, les villes ont besoin de dessins et de desseins. Ne pas souhaiter une dé-reglementation, mais faire des règles adaptées.

L'évolution de la planification urbaine passe par la prise en compte des éléments programmatiques afin de pouvoir mettre en œuvre les projets après la définition des stratégies. Au-delà des projets dessinés, il faut s'atteler aux outils de leur mise en œuvre, aux méthodes et c'est bien là que les compétences des urbanistes sont en jeu. En France, les outils de planification existent, notre code de l'urbanisme est un outil précieux qui recèle des ressources inépuisables.

Pourquoi sous prétexte de « faire la ville sur la ville », les constructions seraient autorisées en zone inondable ? En zone de bruit ? ... Traitons la question foncière vraiment, en lien avec les autres leviers du projet territorial. Quels sont les modes d'habiter, quels lieux et types d'activités ... Quels équilibres ... Quelle forme urbaine Cette démarche nous conduit à poser la question de la qualité des études d'urbanisme et de leur rémunération. Sur ce sujet, les urbanistes sont mobilisés.



Conseil Français des Urbanistes

4

Concevoir la métropole du 21^{ème} siècle ne peut se résumer à l'acte « vrai, beau, grand et juste », il s'agit de toute évidence, **d'intégrer les variables d'équité, de solidarité, de démocratie.**

L'ère nouvelle qui s'offre à tous et qui permettra de faire la ville pour pouvoir vivre ensemble, repose en effet sur une série de mesures qui contribueront à établir l'accès et l'accessibilité de tout pour tous, à mettre en place une gouvernance capable d'instaurer des solidarités territoriales pour une juste répartition des richesses, et enfin d'ouvrir de larges débats publics sur les projets.

Des ateliers permanents ouverts aux habitants pour construire la métropole de demain. Envisager des arènes démocratiques qui permettent l'appropriation sociale de toutes les questions, construire des objets de réflexion composites qui traduisent les préoccupations d'une représentation politique refondée, ceci est à inventer pour présager un avenir radieux de la métropole francilienne en ce début de 21^{ème} siècle.

La métropole parisienne contribue, nous en sommes certains, à la préfiguration d'un nouvel urbanisme de mouvements pour l'ensemble des métropoles mondiales, capable de s'adapter sans cesse aux évolutions sociales et environnementales, sans rien laisser au hasard et en attribuant à cet Ordinaire si recherché, les atours d'un urbanisme de qualité.



Conseil Français des Urbanistes

Propositions à intégrer dans le document de communication à produire.

